



Who is WHO?

SAVIEZ-VOUS QUE ...

- ... qu'en cas d'urgence sanitaire, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) interviendra à l'avenir directement dans votre vie, dépassant ainsi notre état de droit.
L'OMS travaille avec ses bailleurs de fonds à un traité sur les pandémies et à une modification du Règlement sanitaire international (RSI).
- ... le chef de l'OMS pourra à l'avenir vous dicter ce que vous devez faire, où vous pouvez vous rendre et quels produits pharmaceutiques vous devez payer et prendre ?
Le directeur général de l'OMS est le seul à dire quand une urgence de santé publique de portée mondiale se produit (art. 12 Z1 du RSI) et celle-ci ne prend fin que lorsque le directeur général le souhaite.
- ... vous ne pouvez pas vous y opposer, car il n'y a pas d'organisme officiel pour vous aider - ni dans notre pays, ni à l'OMS ?
Une décision du directeur général ne peut être contestée par personne selon les nouveaux contrats.
- ... notre gouvernement doit à l'avenir se conformer aux prescriptions de l'OMS (lockdown, vaccinations, etc.) ?
Notre pays doit se conformer aux prescriptions de l'OMS en neutralisant les structures de l'État de droit.
- ... que nos politiciens ne participent pas activement à la détermination de qui va vous prescrire quoi ?
Alors que les entreprises internationales, les lobbyistes, les fondations et la Commission européenne négocient les traités avec l'OMS, les gouvernements nationaux attendent pour appliquer ce que d'autres ont décidé.
- ... l'OMS peut choisir les produits à utiliser sur la base des nouveaux contrats. sont les mêmes ? Les produits concurrents d'autres fabricants et d'autres nations ne sont pas achetés.
Dans le contexte d'une urgence sanitaire, la libre concurrence est abolie. L'OMS exerce ainsi une influence directe sur l'économie.
- ... ni nous, citoyens, ni nos gouvernements ne pouvons élire le directeur général de l'OMS ou influencer les projets et les objectifs ?
Les objectifs de l'OMS sont déterminés par des contributions affectées, qui représentent 80% du budget de l'OMS. Les bailleurs de fonds, souvent des investisseurs, déterminent ainsi le travail de l'OMS.
- ... les politiques approuveront probablement les prescriptions finales sans se poser de questions, puisqu'ils ne participent déjà pas aux négociations dans l'intérêt des citoyens ?
Nos politiques voteront en mai 2024 sur le RSI et le traité sur la pandémie à l'Assemblée mondiale de la santé. Le RSI entrera automatiquement en vigueur un an plus tard, sauf si notre pays y met son veto. Le traité sur les pandémies doit être mis en œuvre dans un délai d'un an et demi.
- ... votre liberté de voyager dépendra à l'avenir des directives actuelles de l'OMS, car celle-ci peut déterminer si et où les citoyens peuvent voyager ?
La Commission européenne et l'OMS ont convenu d'un certificat de santé mondial qui, comme le certificat COVID, déterminera les possibilités de voyage.
- ... l'OMS dicte ce que vous pouvez apprendre et discuter avec d'autres, car la liberté de la presse et la liberté d'expression, inscrites dans la Constitution, doivent être suspendues ?
L'OMS assimile l'information à des pandémies („infodemic“) qui doivent être contrôlées.



Vous n'y croyez pas ?

Informations et sources officielles sur :

www.whoiswho.fail?L=FR